

Section Laboratoires

**ATTESTATION D'ACCREDITATION****ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-1447 rév. 14**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :  
*The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :*

**EUROFINS BIOTECH GERMANDE**

N° SIREN : 423865419

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/CEI 17025 : 2005**  
*Fulfils the requirements of the standard*

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :  
*and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :*

**ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU - BIOCONTAMINATION***ENVIRONMENT / WATER QUALITY - BIOCONTAMINATION***EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / SALLES PROPRES ET A ENVIRONNEMENT MAITRISE***INDUSTRIAL EQUIPMENTS AND ENGINEERING PRODUCTS / CLEANROOMS AND ASSOCIATED CONTROLLED ENVIRONMENT***PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES, EQUIPEMENTS MEDICAUX / PRODUITS BIO-ACTIFS (MEDICAMENTS, COSMETIQUES, ANTISEPTIQUES ET DESINFECTANTS)***CHEMICAL AND BIOLOGICAL PRODUCTS, MEDICAL DEVICES / BIOCIDES AND HYGIENE PRODUCTS (MEDICALS, COSMETICS, ANTISEPTICS AND DISINFECTANTS)*réalisées par / *performed by :***EUROFINS BIOTECH GERMANDE****Parc Scientifique de Luminy****163 avenue de Luminy - Case Postale 927****13288 MARSEILLE CEDEX 9**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe  
*and precisely described in the attached technical appendix*

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/CEI 17025 : 2005 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC/IAF de janvier 2009)

*Accreditation in accordance with the recognised international standard ISO/IEC 17025 : 2005 demonstrates technical competence for a defined scope and the operation of a laboratory quality management system (re. Joint IAF/ILAC/ISO Communiqué dated January 2009).*

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

*Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.*

Date de prise d'effet / *granting date* : **26/11/2018**

Date de fin de validité / *expiry date* : **31/08/2023**

Pour le Directeur Général et par délégation  
*On behalf of the General Director*

La Responsable du Pôle Biologie-Agroalimentaire,  
*The Pole Manager,*

**Safaa KOBBI ABIL**

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

*This certificate is only valid if associated with the technical appendix.*

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).

*The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-1447 Rév 13.

*This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-1447 [Rév 13](#).*

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

*The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

## ANNEXE TECHNIQUE

### à l'attestation N° 1-1447 rév. 14

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

**EUROFINS BIOTECH GERMANDE**  
**Parc Scientifique de Luminy**  
**163 avenue de Luminy - Case Postale 927**  
**13288 MARSEILLE CEDEX 9**

Dans son unité :

- **Analyses microbiologiques, antiseptiques et désinfectants**
- **Analyses Physico-chimiques**
- **Prélèvements, Salles propres et environnements maîtrisés**

Elle porte sur :

#### Unité technique 1 : Prélèvements, salles propres et environnements maîtrisés

Des intervenants sont basés à Lyon, Poitiers, Bayonne, Marseille, Toulouse et Chalon sur Saône.

#### Portée FLEX 1 :

* ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement (Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques – LAB GTA 29)			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Eaux destinées à la consommation humaine	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques Echantillonnage - à la ressource - en production - en distribution	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-520 NF EN ISO 19458
Eaux de loisirs naturelles	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques, et microbiologiques	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-521 NF EN ISO 19458
Eaux de loisirs traitées (eaux de piscines...)	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-521 NF EN ISO 19458
Eaux superficielles continentales (eaux de rivières, lacs...)	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-523-1 NF EN ISO 19458
Eaux résiduaires	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-523-2

<b># ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement</b> (Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques – LAB GTA 29)			
<b>OBJET</b>	<b>CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE</b>	<b>PRINCIPE DE LA METHODE</b>	<b>REFERENCE DE LA METHODE</b>
Eaux de tours aéroréfrigérantes (IRDEFA)	Echantillonnage pour la recherche de Légionelles	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-522 NF EN ISO 19458 Circulaire Légionelles n° 2002/243 du 22/04/2002 Arrêté ministériel rubrique n° 2921
Eaux de réseaux sanitaires froides et chaudes	Echantillonnage pour la recherche de Légionelles	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-522 NF EN ISO 19458 Circulaire Légionelles n° 2002/243 du 22/04/2002 Arrêté ministériel du 01/02/2010 et Circulaire Légionelles n° 2010/448 du 21/12/2010

*Commentaire* : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les échantillonnages en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

### **Portée FIXE :**

<b># ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement</b> (Echantillonnage d'eau dans les établissements de santé – LAB GTA 29)			
<b>OBJET</b>	<b>CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE</b>	<b>PRINCIPE DE LA METHODE</b>	<b>REFERENCE DE LA METHODE</b>
<u>Zones publiques et locaux techniques</u> : Point d'usage eau pour soins standards	Echantillonnage d'eau en vue d'analyses microbiologiques, physico-chimiques	Echantillonnage instantané (unique) à partir d'un robinet d'un piquage.	FD T 90-520 NF EN ISO 19458  <b>Guide technique</b> : l'eau dans les établissements de santé <b>Mode opératoire interne</b> : P-PV-WO-35971
<u>Zones publiques et locaux techniques</u> : Eau pour hémodialyse, hémofiltration et hémodiafiltration en ligne (au niveau des locaux techniques)	Echantillonnage d'eau en vue d'analyses microbiologiques, physico-chimiques et d'endotoxines	Echantillonnage instantané (unique) à partir d'un robinet d'un piquage.	FD T 90-520 NF EN ISO 19458 NF S 93-315 NF EN ISO 23500  <b>Mode opératoire interne</b> : P-PV-WO-35968

*Commentaire* : Le laboratoire est accrédité pour pratiquer les échantillonnages en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

**Portée FIXE :**

<b># ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement</b> (Echantillonnage d'eau dans les établissements de santé – LAB GTA 29)			
<b>OBJET</b>	<b>CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE</b>	<b>PRINCIPE DE LA METHODE</b>	<b>REFERENCE DE LA METHODE</b>
<u>Zones médicalisées</u> : Eaux bactériologiquement maîtrisées (blocs opératoires...)	Echantillonnage d'eau en vue d'analyses microbiologiques, physico-chimiques	Dans des conditions maximales d'asepsie Echantillonnage sous la responsabilité du personnel de l'établissement de soins et/ ou du laboratoire.	FD T 90-520 NF EN ISO 19458 <b>Guide technique</b> : l'eau dans les établissements de santé <b>Mode opératoire interne</b> : P-PV-WO-35966
<u>Zones médicalisées</u> : Eaux et solutions diluées (dialysats) pour hémodialyses, hémofiltration et hémodiafiltration en ligne (au niveau des générateurs)	Echantillonnage d'eau en vue d'analyses microbiologiques, physico-chimiques et d'endotoxines	Dans des conditions maximales d'asepsie Echantillonnage instantané éventuellement, à partir d'un dispositif complémentaire, mis en place sous la responsabilité du personnel de l'établissement de soins et/ ou du laboratoire.	FD T 90-520 NF EN ISO 19458 NF S 93-315 NF EN ISO 23500 <b>Mode opératoire interne</b> : P-PV-WO-35968
<u>Zones médicalisées</u> : Eaux du service d'endoscopie (eau d'alimentation de la laverie, eau d'alimentation des laveurs désinfecteurs d'endoscopes, eau de rinçage terminal des laveurs désinfecteurs d'endoscopes)	Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques	Dans des conditions maximales d'asepsie Echantillonnage instantané éventuellement à partir d'un dispositif complémentaire mis en place sous la responsabilité du personnel de l'établissement de soins et/ou du laboratoire	FD T 90-520 NF EN ISO 19458 <b>Guide technique</b> : l'eau dans les établissements de santé <b>Guide du ministère de la santé</b> : Instruction n°DGOS/PF2/DGS/VSS1/2016/20 du 4 juillet 2016 relative au traitement des endoscopes souples thermosensibles à canaux au sein des lieux de soins <b>Mode opératoire interne</b> : P-PV-WO-35920 P-PV-WO-35971 P-PV-WO-35966
<u>Zones médicalisées</u> : Solutions de contrôle des endoscopes souples thermosensibles	Echantillonnage de solution de rinçage en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques	Dans des conditions maximales d'asepsie Echantillonnage instantané éventuellement à partir d'un dispositif complémentaire mis en place sous la responsabilité du personnel de l'établissement de soins et/ou du laboratoire	FD T 90-520 NF EN ISO 19458 <b>Guide du ministère de la santé</b> : Instruction n°DGOS/PF2/DGS/VSS1/2016/20 du 4 juillet 2016 relative au traitement des endoscopes souples thermosensibles à canaux au sein des lieux de soins <b>Mode opératoire interne</b> : P-PV-WO-35920

*Commentaire* : Le laboratoire est accrédité pour pratiquer les échantillonnages en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

**Portée FIXE :**

<b># ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement</b> (Essais physico-chimiques des eaux sur site– LAB GTA 29)			
<b>OBJET</b>	<b>CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE</b>	<b>PRINCIPE DE LA METHODE</b>	<b>REFERENCE DE LA METHODE</b>
Eaux douces Eaux résiduaires	Température (mesure instantanée)	Méthode à la sonde	Méthode interne P-PV-WO 23081
Eaux douces	Acide isocyanurique	Colorimétrie	Méthode interne P-PV-WO23093

*Commentaire : Le laboratoire est accrédité pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.*

**Portée FLEX 1 :**

<b># ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement</b> (Essais physico-chimiques des eaux sur site– LAB GTA 29)			
<b>OBJET</b>	<b>CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE</b>	<b>PRINCIPE DE LA METHODE</b>	<b>REFERENCE DE LA METHODE</b>
Eaux douces Eaux résiduaires	Conductivité (mesure instantanée)	Méthode à la sonde	NF EN 27888
Eaux douces Eaux résiduaires	pH (mesure instantanée)	Potentiométrie Méthode à l'électrode de verre	NF EN ISO 10523
Eaux douces	Chlore libre et total	Colorimétrie	NF EN ISO 7393-2
Eaux douces Eaux résiduaires	Turbidité	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1

*Commentaire : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.*

**Portée FLEX 1 :**

<b>EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / Salles propres et à environnement maîtrisé / Essais physiques, Essais de performance ou d'aptitude à la fonction</b>					
<b>Type d'installation</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Etendue de mesure</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>	<b>Lieu de réalisation</b>
Poste de Sécurité microbiologique PSM	Nombre de particules en fonction du diamètre	≥ ISO 5 ≥ Classe A	Mesure avec un compteur de particules	NF EN ISO 14644-1 NF EN ISO 14644-3 Bonnes pratiques de fabrication (B.O. 2017 : L.D.1 - § 4, 5)	Site Client
	Vitesse d'air sous flux et d'extraction	0 à 20 m/s	Mesure à l'aide d'une chaîne de mesure avec sonde de vitesse à hélice ou sonde fil chaud	NF EN 12469 Annexe H pour PSM fabriqués après Juillet 2000 ou NF X 44-201 pour PSM antérieurs à Juillet 2000 Bonnes pratiques de fabrication (B.O. 2017 : L.D.1 - § 3)	Température ambiante de 10°C à 40°C
	Débit volumique de l'air	300 à 2500 m <sup>3</sup> /h	Mesure à l'aide d'une chaîne de mesure avec sonde de vitesse à hélice ou sonde fil chaud	NF EN 12469 Annexe G pour PSM fabriqués après Juillet 2000 ou NF X 44-201 pour PSM antérieurs à Juillet 2000	Humidité relative de 11 à 85 %
	Intégrité des filtres	≤ 0,01 %	Génération d'un aérosol et mesure de la pénétration en aval du filtre avec un photomètre	NF EN 12469 Annexe D NF EN ISO 14644-3	

*Commentaire : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.*

**Portée FLEX 1 :**

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / Salles propres et à environnement maîtrisé / Essais physiques, Essais de performance ou d'aptitude à la fonction					
Type d'installation	Caractéristique mesurée ou recherchée	Etendue de mesure	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Lieu de réalisation
Salles propres et à environnement maîtrisé et apparentés pour les établissements de santé	Nombre de particules en fonction du diamètre	≥ ISO 5 ≥ Classe A	Mesure avec un compteur de particules	NF EN ISO 14644-1 NF S 90-351 NF EN ISO 14644-3 Bonnes pratiques de fabrication (B.O. 2017 : L.D.1 - § 4, 5) Règles de bonnes pratiques de préparation (B.O. 2007/7bis, § 6.4.1 et 6.4.2 (surveillance particulière))	Site Client  Température ambiante de 10°C à 40°C  Humidité relative de 11 à 85 %
	Temps de récupération	≤ 30 min	Comptage des particules à intervalle de temps régulier après contamination à l'aide d'un aérosol	NF EN ISO 14644-3 NF S 90-351 Bonnes pratiques de fabrication (B.O. 2017 : L.D.1 - § 3, 14, 53) Règles de bonnes pratiques de préparation (B.O. 2007/7bis, § 6.4.1 et 6.4.2 (surveillance particulière))	
	Vitesse d'air sous flux et d'extraction	0 à 20 m/s	Mesure à l'aide d'un anémomètre à hélice ou sonde fil chaud		
	Pression différentielle	de - 250 Pa à + 250 Pa	Chaîne de mesure avec entrée de pressions sur module interchangeable		
	Intégrité des filtres	≤ 0,01 %	Génération d'un aérosol et mesure de la pénétration en aval du filtre avec un photomètre		
	Température	10 à 40°C	Mesure avec une chaîne de mesure avec capteur de température	NF EN ISO 14644-3 NF S 90-351	
	Humidité relative	11 à 85 % (pour une température de 21°C)	Mesure avec une chaîne de mesure avec sonde d'humidité à capteur capacitif		
	Débit d'air	140 à 2500 m <sup>3</sup> /h	Mesure avec un Balomètre ou un anémomètre fil chaud ou moulinet		

*Commentaire : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.*



## Stratégie d'échantillonnage

### Portée FIXE :

ENVIRONNEMENT / BIOCONTAMINATION / Echantillonnage – Prélèvement			
Essais d'évaluation de l'aérobiocontamination			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Environnement maîtrisé : - établissements de santé - environnement de production, laboratoire	Etablissement de la stratégie d'échantillonnage en vue d'évaluer l'aérobiocontamination	Définition de l'objectif de mesurage Sélection des méthodes de prélèvement et d'analyse à mettre en œuvre Détermination du nombre de prélèvement Choix des emplacements et des périodes de mesures	Méthode interne P-PV-PR43959
	Etablissement du diagnostic en UFC /m3 d'air	Détermination des concentrations en microorganismes	

*Commentaire : Le laboratoire est accrédité pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.*

### Prélèvement

#### Portée FIXE :

ENVIRONNEMENT / BIOCONTAMINATION / Echantillonnage – Prélèvement			
Essais d'évaluation de l'aérobiocontamination			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Environnement maîtrisé : - établissements de santé - environnement de production, laboratoire	Flore aérobic revivable	Prélèvement par impaction sur surface solide (milieu de culture gélosé)	Méthode interne P-PV-WO39014
	Levures - Moisissures	Prélèvement par impaction sur surface solide (milieu de culture gélosé)	Méthode interne P-PV-WO39014

*Commentaire : Le laboratoire est accrédité pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.*

#### Portée FIXE :

ENVIRONNEMENT / BIOCONTAMINATION / Echantillonnage – Prélèvement			
Essais d'évaluation de la biocontamination des surfaces			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Environnement maîtrisé : - établissements de santé - environnement de production, laboratoire Type de surface (plan de travail, personnel, textile, sol, équipement)	Flore aérobic revivable	Plan d'échantillonnage et/ou Prélèvement par application de boîte type « Count tact »	Méthodes internes P-PV-PR43959 et P-PV-WO38868
	Levures - Moisissures	Plan d'échantillonnage et/ou Prélèvement par application de boîte type « Count tact »	Méthodes internes P-PV-PR43959 et P-PV-WO38868

*Commentaire : Le laboratoire est accrédité pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.*

## Unité technique 2 : Analyses physico-chimiques

### **Portée FIXE :**

<b># ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses physico-chimiques</b> (Analyses physico-chimiques des eaux / LAB GTA 05)			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Eaux douces Eaux résiduaires	Température	Méthode à la sonde	Méthode interne : P-AN-AC-WO 20384
Eaux douces	Alcalinité, dureté	Spectrométrie automatisée	Méthode interne : P-AN-AC-WO 20116

*Commentaire : Le laboratoire est accrédité pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.*

### **Portée FLEX 1 :**

<b># ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses physico-chimiques</b> (Analyses physico-chimiques des eaux / LAB GTA 05)			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Eaux douces Eaux résiduaires	pH	Potentiométrie Méthode à l'électrode de verre	NF EN ISO 10523
Eaux douces Eaux résiduaires	Conductivité	Méthode à la sonde	NF EN 27888
Eaux douces	Turbidité	Spectrométrie	NF EN 7027-1
Eaux douces Eaux résiduaires	Couleur	Spectrométrie	NF EN ISO 7887
Eaux douces Eaux résiduaires	<u>Anions :</u> Chlorure, nitrate, nitrite, sulfate	Spectrométrie automatisée	NF ISO 15923-1
Eaux douces Eaux résiduaires	Ammonium	Spectrométrie automatisée	NF ISO 15923-1
Eaux douces Eaux résiduaires	Matières en suspension	Gravimétrie	NF EN 872
Eaux douces Eaux résiduaires	Carbone organique total (COT) Carbone organique dissous (COD)	Oxydation et détection par IR	NF EN 1484

*Commentaire : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.*

### Unité technique 3 : Analyses microbiologiques, antiseptiques et désinfectants

#### Portée FLEX 1 :

# ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses microbiologiques (Analyses microbiologiques des eaux - LAB GTA 23)			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Eaux douces Eaux des établissements de santé	Micro-organismes revivifiables 36°C	Ensemencement par incorporation Incubation à 36°C Dénombrement des colonies	NF EN ISO 6222
Eaux douces Eaux des établissements de santé	Micro-organismes revivifiables 22°C	Ensemencement par incorporation Incubation à 22°C Dénombrement des colonies	NF EN ISO 6222
Eaux douces Eaux des établissements de santé	<i>Escherichia coli</i> et bactéries coliformes	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 9308-1
Eaux douces	Spoires de micro- organismes anaérobies sulfito-réducteurs	Destruction des formes végétatives Filtration sur membrane Incubation à 37°C en anaérobiose Dénombrement des colonies caractéristiques	NF EN 26461-2
Eaux douces	Entérocoques intestinaux	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 7899-2
Eaux douces Eaux des établissements de santé	<i>Pseudomonas aeruginosa</i>	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 16266
Eaux douces	Staphylocoques pathogènes (coagulase positive)	Filtration sur membrane Incubation à 36°C sur milieu sélectif Dénombrement des colonies confirmées	NF T 90-412
Eaux de réseaux sanitaires froides et chaudes Eaux de tours aéroréfrigérantes (IRDEFA)	<i>Legionella</i> et <i>Legionella pneumophila</i>	Ensemencement en direct Et après concentration par filtration puis décontamination par traitement acide Ou. après concentration par filtration ou centrifugation puis traitement et ensemencement d'une partie du concentrât. Incubation à 36°C. Dénombrement des <i>Legionella</i> et <i>Legionella pneumophila</i> par agglutination au latex	NF T 90-431
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux salines et saumâtres	Entérocoques intestinaux	Ensemencement en microplaques Incubation à 44°C Confirmation des puits positifs par fluorescence Détermination du NPP	NF EN ISO 7899-1
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux salines et saumâtres	<i>Escherichia coli</i>	Ensemencement en microplaques Incubation à 44°C Confirmation des puits positifs par fluorescence Détermination du NPP	NF EN ISO 9308-3
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux salines et saumâtres	<i>Salmonella</i>	Méthode qualitative Pré-enrichissement Enrichissements en milieu sélectif liquide Isolement sur milieu gélosé Confirmation	NF EN ISO 19250

# ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses microbiologiques (Analyses microbiologiques des eaux - LAB GTA 23)			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Eaux douces	<i>Escherichia coli</i> et bactéries coliformes	Ensemencement en milieu liquide Méthode colorimétrique et fluorimétrique Colilert®18 Détermination du NPP	NF EN ISO 9308-2
Eaux salines et saumâtre	<i>Escherichia coli</i>	Ensemencement en milieu liquide Méthode colorimétrique Colilert®18 Détermination du NPP	NF EN ISO 9308-2

Commentaire : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

**Portée FIXE :**

# ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses microbiologiques (Analyses microbiologiques des eaux - LAB GTA 23)			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Solution de contrôle des endoscopes	Microorganismes à 30°C	Dénombrement par filtration sur membrane	Méthode interne T-MT-WO-37505
	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Pseudomonas</i> spp <i>Entérobactéries</i> <i>Entérocoques</i> <i>Stenotrophomonas maltophilia</i> <i>Acinetobacter</i> sp, <i>Staphylococcus aureus</i> , <i>Candida</i> sp <i>Champignons filamenteux</i>	<u>Méthode qualitative</u> : Culture sur milieu non sélectif Typage morphologique des colonies Coloration GRAM ou état frais Ré-isolement Confirmation par une galerie d'identification	Méthode interne : T-MI-WO43162
Eaux des établissements de santé	Micro-organismes revivifiables 22°C	Filtration sur membrane Incubation à 22°C Dénombrement des colonies	Méthode interne : T-MI-WO37505
	Micro-organismes revivifiables 36°C	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies	
Eaux des établissements de santé	Germes aérobies viables totaux à 21°C	Ensemencement par Filtration. Incubation à 21°C. Dénombrement Ensemencement par incorporation Incubation à 21°C. Dénombrement	Méthode interne T-MI-WO37505

Commentaire : Le laboratoire est accrédité pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes internes mentionnées dans la portée d'accréditation et les révisions successives dès lors que ces révisions n'impliquent aucune modification technique du mode opératoire.

**Portée FLEX 1 :**

<b>PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES, EQUIPEMENT MEDICAUX / PRODUITS BIO-ACTIFS / Analyses microbiologiques</b>			
<i>(Microbiologie appliquée à la chimie fine et produits cosmétiques, d'hygiène et de santé : antiseptiques et désinfectants - LAB GTA 19/6)</i>			
<b>OBJET</b>	<b>CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE</b>	<b>PRINCIPE DE LA METHODE</b>	<b>REFERENCE DE LA METHODE</b>
Antiseptiques et désinfectants <i>Tous secteurs</i>	Activité bactéricide de base (Phase 1)	Essai quantitatif en suspension par dilution-neutralisation / filtration sur membranes	NF EN 1040
Antiseptiques et désinfectants <i>Tous secteurs</i>	Activité fongicide de base (Phase 1)	Essai quantitatif en suspension par dilution-neutralisation / filtration sur membranes	NF EN 1275
Antiseptiques et désinfectants utilisés dans le domaine médical pour les instruments x-	Activité bactéricide en présence de substances interférentes (Phase 2 étape 1)	Essai quantitatif en suspension par dilution-neutralisation / filtration sur membranes	NF EN 13727
Antiseptiques et désinfectants utilisés dans le domaine médical pour les instruments x-	Activité fongicide (Phase 2 étape 1)	Essai quantitatif de suspension par dilution-neutralisation / filtration sur membranes	NF EN 13624
Antiseptiques et désinfectants Domaine médical (y compris pour les instruments)	Activité bactéricide sur des surfaces non poreuses (bactéries séchées sur un support) (Phase 2, étape 2)	Méthode des porte-germes sans action mécanique	NF EN 14561
Antiseptiques et désinfectants Domaine médical (y compris pour les instruments)	Activité fongicide ou levuricide sur des surfaces non poreuses (moisissures et/ou levures séchées sur un support) (Phase 2, étape 2)	Méthode des porte-germes sans action mécanique	NF EN 14562
Antiseptiques et désinfectants Domaine médical (y compris pour les instruments)	Activité mycobactéricide ou tuberculocide sur des surfaces non poreuses (bactéries séchées sur un support) (Phase 2, étape 2)	Méthode des porte-germes sans action mécanique	NF EN 14563
Antiseptiques et désinfectants Domaine médical (y compris pour les instruments)	Activité mycobactéricide ou tuberculocide en présence de substances interférentes (Phase 2, étape 1)	Essai quantitatif en suspension par : - dilution - neutralisation - filtration sur membrane	NF EN 14348
Antiseptiques et désinfectants Domaines agro-alimentaire, industriel, domestique et en collectivité	Activité bactéricide en présence de substances interférentes (Phase 2, étape 1)	Essai quantitatif en suspension par : - dilution - neutralisation - filtration sur membrane	NF EN 1276
Antiseptiques et désinfectants Domaines agro-alimentaire, industriel, domestique et en collectivité	Activité bactéricide et/ou fongicide sur des surfaces non poreuses (bactéries, moisissures et/ou levures séchées sur un support) (Phase 2, étape 2)	Méthode des porte-germes sans action mécanique	NF EN 13697
Antiseptiques et désinfectants Domaines agro-alimentaire, industriel, domestique et en collectivité	Activité sporicide en présence de substances interférentes (Phase 2, étape 1)	Essai quantitatif en suspension par : - dilution - neutralisation - filtration sur membrane	NF EN 13704

*Commentaire : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.*

**Portée FIXE :**

ENVIRONNEMENT / BIOCONTAMINATION / Analyses microbiologiques			
Essais d'évaluation de l'aérobiocontamination			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Environnement maîtrisé : - établissements de santé - environnement de production, laboratoire	Flore aérobie revivifiable	Dénombrement issu d'un prélèvement par impaction sur surface solide (milieu de culture gélifié)	Méthode interne T-MI-WO45254
Environnement maîtrisé: - établissements de santé - environnement de production, laboratoire	Levures - Moisissures	Identification et dénombrement issu d'un prélèvement par impaction sur surface solide (milieu de culture gélifié)	Méthodes internes T-MI-WO43162

*Commentaire* : Le laboratoire est accrédité pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

**Portée FIXE :**

ENVIRONNEMENT / BIOCONTAMINATION / Analyses microbiologiques			
Essais d'évaluation de la biocontamination des surfaces			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Environnement maîtrisé : - établissements de santé - environnement de production, laboratoire	Flore aérobie revivifiable	Dénombrement issu d'un prélèvement par application de boîte type « Count tact »	Méthode interne T-MI-WO45254
Environnement maîtrisé : - établissements de santé - environnement de production, laboratoire	Levures - Moisissures	Identification et dénombrement issu d'un prélèvement par application de boîte type « Count tact »	Méthodes internes T-MI-WO43162

*Commentaire* : Le laboratoire est accrédité pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

# Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr).

Date de prise d'effet : **26/11/2018** Date de fin de validité : **31/08/2023**

Le Responsable d'Accréditation Pilote  
The Pilot Accreditation Manager

**Cassandra CHOPLIN**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-1447 Rév. 13.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS  
Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)